

La confiance des donateurs : clarté, transparence, rigueur et contrôle

La confiance des Français dans l'action associative continue de se renforcer, et encore plus chez les moins de 35 ans. La 16^e édition de l'Observatoire du Don en Confiance révèle que le don n'est pas qu'une question de générosité. Pour accorder leur confiance, les Français disent être de plus en plus attachés à ce que les associations et fondations soient contrôlées et fassent preuve de clarté et de transparence.

UNE CONFIANCE RENFORCÉE DANS UNE SOCIÉTÉ DE DÉFIANCE

La confiance à l'égard du secteur associatif dans sa globalité atteint **60 %** et est supérieure à la confiance que les personnes placent dans la société (**23 %**) ou dans leur propre avenir (**51 %**).

De plus, on distingue une confiance plus forte pour les associations ou fondations œuvrant pour la recherche médicale (**71 %**), la protection des animaux (**71 %**) ou encore l'aide en situation d'urgence (**69 %**).

Les - **35 ans** sont quant à eux plus attachés à agir pour la protection de l'environnement (**64 %**), soutenir des projets dans les pays en développement (**61 %**) ou agir pour l'accès à l'emploi (**59 %**).

UN PROFIL DE DONATEUR EN PLEINE MUTATION

Il y a quelques années, le donateur traditionnel était plutôt âgé, retraité et il donnait à une association ou à une fondation à laquelle il restait fidèle toute sa vie. Aujourd'hui, on constate que ce profil est en train d'évoluer, que les nouveaux donateurs sont de plus en plus jeunes, qu'il est plus difficile de les fidéliser et qu'ils vont agir d'autant plus sur le coup de l'émotion.

A contrario, on remarque que les - **35 ans** estiment à **45 %** (-8 pts vs 2022) ne pas être assez sollicités par les associations ou fondations lors de leur campagne d'appel à don, alors que ce sentiment de forte sollicitation se ressent particulièrement auprès des plus gros donateurs (**66 %**).

LES PRINCIPAUX FREINS AU DON

Malgré le contexte inflationniste actuel, le premier frein au don demeure le manque de confiance à l'égard de l'utilisation des fonds (**67 %**, +1 pt vs 2022), devant le manque d'argent (**56 %**, +3 pts vs 2022) et le fait de ne pas se sentir solidaire de certaines causes (**34 %**, +2 pts vs 2022). C'est pour répondre à ces craintes et freins sur l'utilisation des fonds que le Don en Confiance œuvre depuis plus de 30 ans auprès des organisations faisant appel aux dons.

DES LEVIERS DE CONFIANCE QUI SE MAINTIENNENT

Les principaux motifs de don aux associations et fondations demeurent la cause qu'elles défendent (**65 %** +4 pts vs 2022), la traçabilité des dons (**56 %**) et l'efficacité des actions menées (**52 %**). **22 %** des - **35 ans** s'attachent au fait de respecter des critères de responsabilité environnementale et sociétale.

Parmi les facteurs qui jouent le plus dans la confiance que les Français accordent aux associations et fondations, on retrouve les principaux critères qui témoignent de la rigueur de leur engagement : afficher clairement ses missions et s'y tenir (**65 %**), rendre compte des actions menées (**63 %**), gérer rigoureusement les dons et contrôler l'organisation (**62 %**).

Enfin, en ce qui concerne les - **35 ans**, les deux principaux items qui se dégagent sont la façon dont les associations et fondations communiquent avec leur donateurs (**58 %**) et ensuite leur réputation (sur internet ou dans les médias et dans leur entourage - **56 %**).

Étude réalisée en ligne du 21 au 26 juin 2023 par l'Institut ViaVoice.

Auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 2 002 personnes de plus de 18 ans.

Représentativité par la méthode des quotas appliquée aux critères suivants : sexe, âge, profession de l'interviewé, région et catégorie d'agglomération.



À PROPOS

Le Don en Confiance, organisme à but non lucratif ouvert à toutes les causes d'intérêt général a été créé en 1989 pour préserver et développer une relation de confiance avec les donateurs. Sa Charte de déontologie, document de référence pour le secteur et obligatoire pour ses membres, est au fondement de sa mission de contrôle de l'appel public à la générosité basée sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales. A ce jour, le Don en Confiance rassemble près de 100 organisations labellisées suivies par 120 contrôleurs bénévoles experts. Pour consulter le contenu détaillé de la Charte de déontologie : www.donenconfiance.org. Le public peut reconnaître les organisations labellisées via le label ci-contre.

Contact presse : [Mathilde Ndiaye](mailto:Mathilde.Ndiaye) | 01 53 36 35 16 | mndiaye@donenconfiance.org